

Technicien en expérimentation animale

RNCP38385 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	118, 212
Formacode(s)	12010
Code(s) ROME	A1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT & ORIENT	77973955600016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'expérimentation animale consiste à analyser le fonctionnement des systèmes biologiques du règne animal, à partir d'études sur un animal vivant qui est doué de sensibilité.

Le référentiel professionnel du baccalauréat professionnel spécialité « technicien en expérimentation animale » renvoie à des activités en lien avec l'expérimentation et la recherche. Il ne concerne ni la présentation d'animaux au grand public, ni la vente d'animaux, ni le domaine vétérinaire.

Les emplois de technicien en expérimentation animale exigent une habilitation de niveau II (personnel appelé à participer directement aux expériences : hébergement, entretien, soins aux animaux et participation aux expérimentations).

Pour tous les emplois d'animalier de laboratoire dans les organismes publics, l'accès à un poste titulaire passe obligatoirement par un concours, comme pour toute administration. Ces emplois sont classés dans la catégorie B de la fonction publique, filière technique.

En fonction de son expérience professionnelle, le technicien en expérimentation animale travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique généralement appelé « responsable animalier » ou « responsable de l'animalerie » ou est lui-même en position d'encadrement.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme s'occupe d'animaux faisant l'objet d'expérimentation dans un laboratoire. Il les nourrit, nettoie leurs cages, leur prodigue soins et traitements. Il veille à leur confort dans le respect des règles d'hygiène et sécurité en vigueur.

Il intervient directement sur les animaux dans le cadre de l'expérimentation (injections, prélèvements,...) dont il enregistre les données techniques, il peut participer à la rédaction des comptes-rendus pour la partie le concernant. Cet emploi exige d'être strict avec la réglementation sanitaire et l'éthique et d'être conscient des risques que représente la manipulation des animaux (griffures, piqûres, morsures...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

C1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

C2- Débattre à l'ère de la mondialisation

C3- Développer son identité culturelle

C4- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

C5- Raisonner des choix techniques liés à la conduite d'une unité animale dans le respect de la réglementation et du bien-être animal

C6- Situer son activité dans son environnement socioprofessionnel

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Assurer la gestion et le fonctionnement de l'unité animale dans le respect de la réglementation dans un contexte de durabilité

C9- Appliquer un protocole expérimental dans le respect de la réglementation et du bien-être animal sous la direction et le contrôle d'une personne titulaire d'une autorisation d'expérimenter

C10- Assurer les soins courants et la reproduction des animaux dans le respect de la réglementation et du bien-être animal

C11- Utiliser les installations, les matériels et les locaux de l'unité animale dans un contexte de durabilité

C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP38385BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'information
- Élaborer une pensée construite
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en oeuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC05 — Raisonner des choix techniques liés à la conduite d'une unité animale dans le respect de la réglementation et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les caractéristiques physico-chimiques et biologiques des zones d'hébergement des animaux
- Présenter les caractéristiques biologiques et zootechniques des espèces utilisées
- Justifier le choix des procédures de contrôle et de suivi sanitaire de l'animal et des zones d'hébergement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC06 — Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel et communiquer en situation professionnelle et assurer la gestion et le fonctionnement de l'unité animale dans le respect de la réglementation dans un contexte de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Présenter le contexte socioprofessionnel de l'unité animale
- Décrire son activité au sein de l'organisation
- Situer le cadre social et réglementaire de l'activité
- S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires
- Rendre compte de son activité
- Communiquer avec l'équipe de travail et les partenaires
- Signaler les dysfonctionnements
- Organiser le travail dans l'unité animale en maîtrisant les risques
- Gérer les approvisionnements et les stocks en fournitures et animaux
- Gérer les déchets
- Assurer la traçabilité des données relatives à l'unité animale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC07 — Appliquer un protocole expérimental dans le respect de la réglementation et du bien-être animal sous la direction et le contrôle d'une personne titulaire d'une autorisation d'expérimenter

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place le dispositif expérimental
- Justifier le choix d'un modèle animal en fonction d'un protocole
- Réaliser des interventions sur les animaux
- Enregistrer les données

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC08 — Assurer les soins courants et la reproduction des animaux dans le respect de la réglementation et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la surveillance et le contrôle du comportement et de l'état sanitaire des animaux
- Prendre en charge les opérations liées à la maintenance des animaux
- Organiser les opérations liées à la reproduction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC09 — Utiliser les installations, les matériels et les locaux de l'unité animale dans un contexte de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer des opérations de prophylaxie hygiénique et sanitaire
- Assurer la surveillance et le contrôle des paramètres d'ambiance
- Entretenir le matériel, les équipements et les locaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38385BC10 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein des laboratoires de recherche privés ou publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en expérimentation animale, Animalier de laboratoire/de laboratoire de recherche, Adjoint technique animalier, Adjoint en expérimentation animale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 047 €
Selon la branche	10 093 € – 13 047 €
Prise en charge	Branches concernées
11 047 €	Valeur par défaut · 209 branches
10 093 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
13 047 €	CPNE de l'agriculture
10 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP13877

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38385/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1

Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2024 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).